

No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le
27 septembre 2017 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Katie Gagnon,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Julie Jutras,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Catherine Tardif	parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Martine Fréchette,	directrice
Isabelle Gagnon,	parent

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h. Puisqu'il y a de nouveaux membres, chacun se présente.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

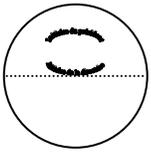
3. Adoption de l'ordre du jour du 27 septembre 2017

Il est proposé par Carole Rock secondé par Manon Hébert, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

CE-17-18-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 14 juin 2017

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Lucie Beauvais d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté, avec la correction suivante au point 7.1.1 :

allocations particulière aurait dû s'accorder comme suit : *allocations particulières*.

CE-17-18-02

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 14 juin 2017

Rien à signaler.

6. Paroles au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver les postes suivants: Élection à la présidence; Élection d'un membre de la communauté s'il y a lieu

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Carole Rock, de nommer Sylvie Blais comme présidente du conseil d'établissement pour l'année 2017-2018. Cette dernière accepte le rôle et préside le reste de la réunion à partir de ce point.

CE-17-18-03

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de suggérer Diane Morneau, présentement conseillère du district Centre de Carignan, comme représentante de la communauté pour l'année 2017-2018. Nous la contacterons pour savoir si elle accepte.

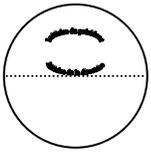
CE-17-18-04

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Adopter les règles de régie interne (document de l'an passé);

Le document de base proposé est celui de l'an passé, aucun changement majeur n'est proposé. Martine Fréchette explique plus en détails certains points et répond aux questions des membres.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

On propose les modifications suivantes :

- Section 2, ajouter 1 parent substitut s'il y a lieu;
- Section 2, ajouter 1 enseignant substitut s'il y a lieu;
- Changement d'année à la page couverture.

Il est proposé par Julie Jutras, secondé par Carole Rock, d'adopter les règles de régie interne telles qu'elles sont présentées et avec les modifications proposées plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17-18-05

7.1.3. Approuver les activités éducatives

Un document listant les activités proposées pour l'année scolaire 2017-2018 pour tous les niveaux est remis aux membres. Martine Fréchette décrit ces nouvelles activités aux membres pour leur approbation.

Les activités sont variées (culturelles, sportives, scientifiques). Les montants totaux sont du même ordre de grandeur pour les classes de maternelle à 4^e année (entre 61 \$ et 77 \$), sauf pour les classes de 2^e année dont les activités totalisent 36 \$. Les enseignantes proposeront une activité supplémentaire plus tard dans l'année. Quant aux classes de 5^e et 6^e années, on ajoute la sortie de 3 jours, 2 nuits au camp des Débrouillards en fin d'année (18-20 juin), qui on espère sera financée en grande partie par des campagnes de financement, comme par les années passées. On ajoute pour les classes de 6^e année, un montant de 16 \$/élève pour l'album de finissant.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Julie Jutras, d'accepter les activités telles que présentées pour tous les niveaux.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17-18-06

7.1.4. Approuver les normes et modalités 2017-2018

Un résumé pour chaque niveau scolaire est remis aux membres. Martine Fréchette souligne les changements mineurs par rapport à l'an passé.

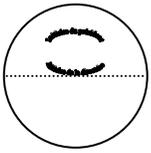
Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Carole Blanchard, d'approuver les normes et modalités d'évaluation des apprentissages pour l'année scolaire 2017-2018 telles que présentées, avec les corrections suivantes :

- 6^e année, Écrire, supprimer « évaluation d'acquisition des connaissances »
- 6^e année, Éthique, inverser les étapes d'évaluation (bulletin 1, bulletin 2) pour « Éthique et dialogue » et « Culture religieuse et dialogue »

CE-17-18-07

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





7.1.5. On bouge au cube

Martine Fréchette présente aux membres une nouvelle initiative du MEES, la mesure 15023 – À l'école, on bouge au cube !

La mesure vise à soutenir un maximum de 450 établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin que l'ensemble de leurs élèves soient physiquement actifs tous les jours de classe pendant au moins 60 minutes. Un montant de base de 2 500\$ par établissement est prévu, avec des montants supérieurs dépendant de la proposition. Martine Fréchette souligne qu'avec les 2 récréations par jour, les cours d'éducation physique et les nombreuses autres initiatives déjà en place, nous pourrions rencontrer les exigences de la mesure. La technicienne en éducation spécialisée Renelle Dubé, appuyée par l'enseignante en éducation physique, Nancy Turcotte, sera responsable de s'assurer de la mise en œuvre du projet s'il est accepté.

Pour faire la mise en candidature de l'école, qui aura évidemment des impacts sur la planification de celle-ci, il faut obtenir l'approbation du conseil d'établissement.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Manon Hébert, d'approuver l'engagement de l'école du Parchemin à proposer sa candidature et adapter sa planification pour répondre aux exigences de cette mesure.

CE-17-18-08

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. DISCUSSION

7.2.1. Discuter du calendrier des rencontres

Après vérification des disponibilités de chacun, les rencontres du Conseil d'Établissement pour l'année 2017-2018 se feront aux dates suivantes :

Mercredi 22 novembre 2017 (19 h)

Mercredi 13 décembre 2017 (18 h, repas des Fêtes des membres).

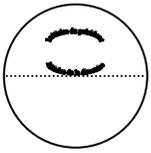
Mercredi 21 février 2018 (19 h)

Mercredi 18 avril 2018 (19 h)

Mercredi 23 mai 2018 (19 h)

Mercredi 13 juin 2018 (18 h, repas de fin d'année des membres)





7.3. INFORMATION

7.3.1. Signature des documents pour les membres du CÉ (dénonciation d'intérêts, confidentialité et feuille d'information);

Les membres remplissent, signent et remettent les documents signés pertinents.

7.3.2. Formation pour les membres du CÉ (documents joints);

Une formation sur le rôle, les pouvoirs, la présidence et le mode de fonctionnement d'un conseil d'établissement est offerte aux membres de C.É., le 6 novembre 2017. Au mois de mai 2018 il devrait aussi y avoir une formation sur le budget de l'école. Il faut retourner la fiche d'inscription avant le 12 octobre 2017.

8. Varia

Rien à signaler.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 22 novembre 2017 à 19 h à l'école du Parchemin. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h 15.

CE-17-18-09

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Martine Fréchette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

